



LE&C

Grand Sud



ALAE ELEMENTAIRE 2025-2026



Table des matières

Table des matières

| | |
|--|----|
| I- CONTEXTE | 3 |
| II-PUBLIC..... | 6 |
| III-FONCTIONNEMENT | 7 |
| 1-Modalités d'inscription | 7 |
| 2-Horaires d'ouvertures..... | 7 |
| 3-Budget de Fonctionnement..... | 7 |
| 4-Equipe d'animation..... | 8 |
| 5- Organisation d'une journée type..... | 8 |
| 6- Participation des enfants aux activités | 10 |
| IV-OBJECTIFS | 12 |
| 1.Objectifs généraux | 12 |
| 2.Objectifs opérationnels..... | 13 |
| V-LES ACTIONS | 15 |
| 1-La mise en œuvre..... | 15 |
| 2-Les séjours | 18 |
| 3- La passerelle CM2 | 19 |
| 4- L'inclusion | 20 |
| 5-Les Évènements | 21 |
| VI- L'EVALUATION | 22 |
| 1-Objectifs de l'évaluation | 22 |
| 2-Méthodologie de l'évaluation | 22 |
| 3-Analyse des résultats | 22 |
| 4-Bilan | 23 |
| 5-Recommandations..... | 23 |

I- CONTEXTE

La commune de Drémil-Lafage, est située au sud-est de Toulouse. Elle appartient à la Communauté Urbaine de Toulouse Métropole. Ses communes limitrophes sont Mons, Flourens et Aigrefeuille.

Depuis juillet 2022, la collectivité de Drémil-Lafage est signataire, avec la CAF et 3 autres communes du territoire (Aigrefeuille, Flourens et Quint-Fonsegrives), d'une Convention Territoriale Globale.



Spécificités liées au développement local :

Avec une population de 2638 âmes (INSEE 2021), la commune de Drémil-Lafage met à disposition de sa population, un certain nombre de services, et d'équipements qui lui confèrent un dynamisme certain tout en gardant à l'esprit une « âme de village ».

Cela se caractérise, notamment, par :

- De nombreux services municipaux
- Un tissu associatif dense (associations/sections sportives, culturelles, humanitaires...).
- Des établissements et structures d'accueil pour les enfants de 0 à 18 ans : 1 crèche, des assistantes maternelles regroupées en association (Récré des Ass'Mats), 1 école maternelle et 1 école élémentaire, 1 Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H), 1 Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (A.L.A.E) Maternel et Elémentaire
- Une ludothèque associative

- Une bibliothèque
- Un certain nombre d'équipements sportifs, culturels et de loisirs (1 école de musique, 1 city-stade, des terrains sportifs (« city-stade », boulodrome, parcs pour enfants, courts de tennis) ...
- Divers commerces (restaurants, banque postale, pharmacie, boulangerie, superette...) et services de proximité (médecins généralistes, orthophonistes, aides à domicile...) et d'entreprises principalement situés dans le cœur de village
- Un Centre d'Animation Jeunesse (Oxy'Jeunes).

Enfin, dans le but de dynamiser l'animation locale, plusieurs manifestations sont organisées tout au long de l'année, associant partenaires et collectivité (Forum des Associations, Téléthon, Fête de la Nature, Fête Locale, Carnaval).

Spécificités liées à l'aspect éducatif :

La commune s'inscrit depuis plusieurs années dans une démarche volontariste en mettant l'éducation au centre de ses priorités. Ceci se traduit par l'initiative il y a quelques années, de la part de municipalité, d'impulser un PEdT dont les axes éducatifs sont les suivants :

-Favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes

-Former des citoyens engagés et responsables

-Favoriser la cohérence éducative

Consciente de son rôle dans la mise en œuvre de la politique éducative sur le territoire, elle s'attèle à associer l'ensemble des acteurs de l'éducation en vue d'un accompagnement dans les trois temps de l'enfant et de l'adolescent (de la famille, de l'école et du temps libre) et ainsi contribuer à leur épanouissement.

-Locaux utilisés par l'ALAE Élémentaire :

La structure est intégrée à l'école et bénéficie d'un environnement naturel riche, propice aux projets éducatifs, les locaux de l'accueil de loisirs sont répartis dans les 2 bâtiments de l'école élémentaire dont l'accès se fait par un portail sécurisé situé sur le côté gauche de l'école. La circulation des enfants est pensée pour favoriser l'autonomie et la responsabilisation.

Dans le bâtiment annexe se situe :

- Un bureau de direction / infirmerie
- Un local de stockage de produits entretien et casiers aménagés à disposition de l'équipe d'animation.
- Deux WC intérieurs.
- La salle « Rêves » propice aux activités de relaxation, aux temps calmes et aux activités de lecture et d'écriture.
- La salle « Oya » dédiée aux loisirs créatifs, c'est également la salle d'accueil lors de temps du matin.
- Une salle aménagée en espace Ludothèque.
- Une salle « Multi » mutualisée avec l'école servant de salle d'activités physiques.
- Un réfectoire avec un service en self pendant la pause méridienne.
- Une grande cour de récréation, un préau et une deuxième cour avec un terrain de sport (lignes au sol et paniers de basket)
- Deux blocs de toilettes extérieures.
- Un espace jardin clôturé.



II-PUBLIC

L'ALAE élémentaire de Drémil-Lafage accueille principalement des enfants âgés de 6 à 11 ans, correspondant aux niveaux scolaires du CP au CM2. Ces enfants sont scolarisés à l'école élémentaire André Duperrin, située dans la commune, ce qui permet de proposer un accueil périscolaire étroitement lié aux temps scolaires.

L'ALAE veille à être accessible et inclusif, en accueillant également des enfants intégrés dans le dispositif ULIS de l'école. Cela permet aux enfants ayant des besoins éducatifs particuliers ou des troubles de l'apprentissage de bénéficier d'un accompagnement adapté tout en participant aux activités collectives avec les autres élèves.

Le public accueilli se caractérise donc par sa diversité, tant sur le plan de l'âge que des besoins spécifiques, ce qui nécessite une organisation pédagogique flexible et des activités variées pour répondre à chaque enfant dans le respect de son rythme, de ses compétences et de son épanouissement.



III-FONCTIONNEMENT

1-Modalités d'inscription

L'inscription est prioritairement réservée aux enfants résidant sur la commune de Drémil-Lafage.

L'enfant doit être inscrit au préalable à l'école élémentaire. Les familles doivent fournir un dossier administratif complet, incluant :

- La fiche d'inscription à l'ALAE
- Une attestation de domicile
- Le carnet de santé (vaccinations à jour)
- Les informations sur les allergies ou besoins particuliers (PAI si nécessaire)

Le dossier est à retirer et à compléter auprès de l'ALAE ou envoyé par mail.

Après remise du dossier complet, l'inscription est validée.

Une confirmation écrite est envoyée aux familles avec le règlement intérieur.

2-Horaires d'ouvertures

- Matin : 7h30 – 8h35
- Pause méridienne : 11h45 – 13h20
- Soir : lundi et jeudi 16h – 18h30, mardi et vendredi 15h30 – 18h30

3-Budget de Fonctionnement

La structure dispose d'un budget de fonctionnement annuel nécessaire à la concrétisation des projets d'animation impulsés par l'équipe d'animation.

De plus, plusieurs appels à projets ouvrant à d'éventuelles subventions sont déposés pour les projets s'inscrivant dans des dispositifs spécifiques : INCLUSION, ENEDIS....

L'ALAE ÉLÉMENTAIRE peut compter sur l'appui et l'accompagnement de plusieurs partenaires financiers : la CAF, le Conseil Départemental et le Conseil Régional notamment.

La collectivité, quant à elle, est à la fois un partenaire financier (elle participe au paiement des salaires, met gratuitement à disposition de l'équipe d'animation le local,

les équipements sportifs...) et co-éducatif (actions éducatives communes telles que les évènements municipaux).

Il est important de préciser, qu'au sein de la structure est pratiquée une politique de tarification modulée en fonction des quotients familiaux CAF des représentants légaux. Les revenus les plus modestes bénéficient également d'une aide de la CAF, pour les activités payantes.

4-Equipe d'animation

L'équipe d'animation est composée de :

- 7 animateur. rice. s
- 1 directeur adjoint
- 1 directrice

L'équipe d'animation de l'ALAE élémentaire accompagne les enfants durant les temps périscolaires en leur offrant un cadre accueillant, sécurisé et éducatif. Ses missions consistent à accueillir les enfants avant et après la classe, à proposer des activités variées – ludiques, artistiques, sportives ou culturelles et à favoriser leur autonomie ainsi que leur épanouissement personnel.

Les animateurs veillent également au bien-être et à la sécurité de chaque enfant, tout en assurant le respect des règles de vie collective. Ils travaillent en lien constant avec la direction, les enseignants et les familles afin de garantir une continuité éducative cohérente. Grâce à leur présence et à leur engagement, l'ALAE devient un lieu de vie où les enfants peuvent grandir, apprendre et se détendre dans un climat bienveillant.

5- Organisation d'une journée type

L'organisation de l'ALAE repose sur une présence encadrante adaptée à chaque moment de la journée.

Le matin, de 7h30 à 8h35, l'accueil se déroule dans une ambiance douce afin de respecter le rythme des enfants. La directrice ou le directeur adjoint, accompagné(e) d'un(e) animateur trice et d'un agent de service municipal mis à disposition, propose des activités calmes telles que le dessin, la lecture, jeux de société. Lors de ce temps les enfants sont invités à compléter l'éphéméride (calendrier, météo, émotion du jour, information de la journée).

Ces temps apaisés permettent aux enfants de commencer la journée en douceur.

Le temps du midi s'organise selon un fonctionnement précis afin d'assurer un accueil fluide, sécurisant et propice aux activités.

- **Dès 11h45** : Chaque classe est accueillie par un animateur dès sa sortie, dans le couloir de l'école. L'animateur·trice réalise un appel.
- Les enfants de **CP et CE1** se dirigent vers le réfectoire, ils y passent en priorité.
- **11h50** : des animations sont proposées dès l'ouverture du temps du midi, notamment des **activités sportives**, permettant aux enfants d'être accueillis de manière dynamique et encadrée.
- **12h15** : ouverture des espaces d'activités intérieures :
 - **Salle des loisirs créatifs**,
 - **Ludothèque**, offrant aux enfants des ateliers variés et adaptés à leurs envies.
 - **Salle « Rêves »** : propice au temps calme, à la lecture ou à l'écriture.

Tout au long de ce temps, les animateur·ice·s se relaient, circulent, accompagnent, orientent et veillent au bon déroulement du service de restauration, des activités et des relations entre les enfants.

13h15 : début du rangement des différents espaces, réalisé avec la participation des enfants, afin de favoriser le respect du matériel et la coopération.

- **13h20** : les enseignants prennent le relais dans la cour jusqu'à 13h30, les enfants retournent en classe en suivant. Durant ce temps, l'équipe d'animation se réunit autour de la direction pour débriefer.

Ce fonctionnement quotidien garantit une transition harmonieuse entre les temps de repas, les activités de loisirs et le retour en classe.

Le soir, l'accueil s'organise autour des Nouvelles Activités Péri-scolaires (NAP), qui constituent un temps privilégié pour la découverte, l'expérimentation et la mise en œuvre de projets.

- **Lundis et jeudis** : NAP de **16h00 à 16h30**
- **Mardis et vendredis** : NAP de **15h30 à 16h30**

Ces temps sont encadrés par l'équipe d'animation et peuvent également faire intervenir des **intervenants extérieurs**, en fonction des projets ou des thématiques proposées. Cela permet aux enfants de découvrir de nouvelles pratiques, d'expérimenter des activités

variées (créatives, culturelles, sportives, scientifiques...) et de s'impliquer dans des projets menés sur plusieurs semaines.

Les NAP sont conçues comme des moments privilégiés où les enfants peuvent développer leur autonomie, leur curiosité, leurs compétences sociales et leur envie de créer ensemble. Chaque séance est pensée pour favoriser l'épanouissement, la participation active et l'engagement dans la vie de la structure. Les animateur rice s'veillent à créer un environnement favorisant l'expérimentation, la créativité et le plaisir d'apprendre autrement.

À l'issue des NAP, les enfants poursuivent leur fin de journée en accès libre dans les espaces dédiés, sous la supervision de l'équipe, jusqu'à l'arrivée des familles.

Afin de garantir une offre riche, équilibrée et adaptée, l'équipe d'animation élabore chaque mois un planning d'activités détaillé. Ce planning permet de proposer, chaque semaine, des activités variées : arts plastiques, jeux coopératifs, activités sportives adaptées, bricolages, jardinage, lecture ou encore jeux de société afin que chaque enfant puisse trouver une activité correspondant à ses envies et à son rythme.

Cette organisation favorise à la fois la diversité des expériences, l'autonomie des enfants et la cohérence pédagogique de l'ensemble du temps méridien.

La présence de la direction assure une coordination fluide, une cohérence pédagogique avec les autres temps d'accueil, ainsi qu'un soutien constant aux animateurs. Ce cadre structuré permet d'offrir aux enfants un moment privilégié, propice à la découverte, au partage et au développement de nouvelles compétences.

6- Participation des enfants aux activités

Chaque semaine, le planning des activités est affiché et diffusé à l'équipe, aux enfants et aux parents (affichage, padlet et réseaux sociaux).

La participation des enfants aux activités proposées au sein de l'ALAE constitue un élément central de notre démarche éducative. Elle s'inscrit dans une volonté de favoriser leur autonomie, leur engagement et leur pouvoir d'agir. Les activités sont pensées comme des espaces de découverte, d'expression et de coopération, où chacun peut évoluer à son rythme.

Les enfants sont encouragés à s'impliquer activement : ils peuvent choisir les activités auxquelles ils souhaitent participer, proposer des idées, formuler des envies et être force de décision sur certains projets. L'équipe d'animation accueille et valorise ces propositions afin de construire des activités qui répondent réellement aux besoins et centres d'intérêt des enfants.

La participation se fait dans un climat bienveillant, sécurisant et inclusif, permettant à chacun, quelles que soient ses capacités, de trouver une place. L'équipe veille à garantir un accès équitable aux activités, en adaptant les supports et en tenant compte des rythmes, des sensibilités et des besoins spécifiques.

Cette démarche participative vise à renforcer la confiance en soi, l'esprit d'initiative et la coopération entre pairs. Elle permet aux enfants de devenir acteurs de leur temps de loisirs, de développer leur sens des responsabilités et de s'approprier pleinement la vie collective au sein de l'ALAE.



IV-OBJECTIFS

1.Objectifs généraux

Les objectifs ci-dessous traduisent l'identité éducative de la structure et la vision professionnelle de la direction :

Objectif 1 : Développer les compétences psychosociales

Objectif 2 : Favoriser une culture civique, citoyenne - Éduquer au respect du vivant et à la préservation de l'environnement.

Objectif 3 : Garantir l'égalité d'accès et l'inclusion

Objectif 4 : Harmoniser les pratiques éducatives de l'école avec celles de l'ALAE et des partenaires du territoire.

Par ailleurs, les trois piliers fondateurs de l'identité de LE&C GS sont décrits dans le schéma ci-après : Loisirs, Education et Citoyenneté

De plus, LE&C GS place les valeurs suivantes au cœur de son intention éducative :

- 1) Humanisme, solidarité et ouverture culturelle,
- 2) Accès aux Loisirs pour tous,
- 3) Coéducation,
- 4) L'implication citoyenne dans la vie publique et associative.
- 5) Prise en compte du Développement Durable
- 6) Lutte contre les discriminations et le harcèlement



2.Objectifs opérationnels

Objectif 1 : Développer les compétences psychosociales.

Objectifs opérationnels :

- Favoriser l'auto-connaissance en proposant des activités permettant aux enfants d'identifier leurs qualités, leurs besoins et leurs modes de fonctionnement.
- Développer les capacités de coopération à travers des jeux collectifs et des situations où les enfants doivent élaborer des solutions en groupe.
- Renforcer les compétences de gestion des émotions en apprenant à reconnaître, nommer et exprimer leurs ressentis de manière adaptée.
- Encourager l'autonomie décisionnelle en guidant les enfants dans l'analyse de leurs choix et des conséquences associées.

Objectif 2 : Favoriser une culture civique, citoyenne - Éduquer au respect du vivant et à la préservation de l'environnement.

Objectifs opérationnels :

- Accompagner les enfants dans la compréhension du vivre-ensemble.
- Sensibiliser les enfants aux valeurs de solidarité et de coopération.
- Initier les enfants à une démarche éco-citoyenne.

Objectif 3 : Garantir l'égalité d'accès et l'inclusion.

Objectifs opérationnels :

- Identifier et lever les obstacles à la participation de chaque enfant, quels que soient ses besoins spécifiques ou ses particularités.
- Adapter les activités et les espaces pour permettre l'accès à tous.
- Sensibiliser l'ensemble des enfants et de l'équipe à la diversité et à l'importance du respect des différences.
- Favoriser la coopération et les interactions positives entre enfants de profils variés.

Objectif 4 : Harmoniser les pratiques éducatives de l'école avec celles de l'ALAE et des partenaires du territoire.

Objectifs opérationnels :

- Établir des échanges réguliers avec les familles pour partager les objectifs éducatifs et le suivi des enfants.
- Construire des projets communs avec les acteurs éducatifs et les partenaires locaux pour assurer une continuité éducative.
- Harmoniser les pratiques pédagogiques et les règles de vie pour créer un cadre stable et sécurisant.
- Encourager la communication entre les différents intervenants afin d'adapter l'accompagnement aux besoins des enfants.



V-LES ACTIONS

1-La mise en œuvre

Objectif 1 : Développer les compétences psychosociales

Pour développer les compétences psychosociales des enfants, l'équipe propose de mettre en place un ensemble d'activités favorisant : l'expression, la coopération, la gestion des émotions et l'autonomie.

Les temps d'activités incluent :

Dès l'accueil du matin, les enfants complètent l'éphéméride et la météo des émotions – ces pratiques accompagnent les enfants dans l'identification, l'expression et la gestion de leurs ressentis.

Par ailleurs, l'équipe met également en place différents ateliers d'expression comme

- des **atelier d'écriture** consacré au ressenti est proposé aux CE2, CM1 et CM2, pouvant aboutir à la création et la mise en scène d'**une petite scénnette de théâtre**.
- des **ateliers de dessin**, proposés aux enfants de CP, CE1, la réalisation de masques "émotions" permettent une première approche ludique et créative de l'expression de soi avant de les mettre en scène dans de **petites scénnettes** adaptées.

Parallèlement, des pôles d'activités favorisant l'autonomie sont proposés pour permettre aux enfants de s'organiser, de choisir, de coopérer et d'expérimenter en respectant un cadre commun.

L'équipe organise des **grands jeux**, permettant à chacun de trouver sa place et de coopérer. La mise en place de **jeux coopératifs** de type "escape game" offre aux enfants l'occasion de développer l'entraide, de prendre le lead à tour de rôle et de renforcer leur confiance en eux comme en leurs camarades.

Afin de développer la prise d'initiative, leur sens de la responsabilité, du respect des règles et de l'écoute entre pairs, l'équipe propose la découverte de **l'auto-arbitrage**.

Des temps de régulation sont instaurés afin d'aider les enfants à mettre des mots sur leurs émotions, notamment lors de situations conflictuelles.

L'équipe propose de clore chaque activité par un **débriefing** pour encourager le retour au calme, la verbalisation et la compréhension de ce qui a été vécu.

Objectif 2 : Favoriser une culture civique, citoyenne - Éduquer au respect du vivant et à la préservation de l'environnement.

Pour favoriser une culture civique et citoyenne, ainsi que la sensibilisation au respect du vivant et à la préservation de l'environnement, l'équipe met en place un ensemble d'actions concrètes et adaptées à l'âge des enfants.

Un travail spécifique sur l'éducation à l'alimentation et au respect de la nourriture est mené à travers différents ateliers.

À la cantine, **des affichettes** installées sur chaque table rappellent les règles d'or sur une face et **proposent jeux et énigmes collectives** autour du gaspillage alimentaire et de l'équilibre nutritionnel sur l'autre face.

Ces supports s'accompagnent d'une **sensibilisation régulière au poids des déchets** produits.

Des **poubelles de tri** sont installées dans la cour afin d'habituer les enfants à adopter des gestes responsables au quotidien.

Une **opération "École Clean-Up"** est organisée avec des volontaires, permettant de développer la notion d'engagement citoyen.

Des **affiches "coup de fouet"** rappelant les enjeux du tri et de la protection de l'environnement viennent renforcer ces apprentissages.

L'équipe propose également **des temps de débats et de discussions** guidées afin de recueillir les avis des enfants et les aider à comprendre, à leur niveau, les enjeux liés à l'entraide, au vivre-ensemble, à l'alimentation responsable et à l'impact de leurs actions sur l'environnement.

L'élection des « **Ambassadeurs du midi** » et de leurs suppléants permet par ailleurs d'impliquer les enfants dans les instances citoyennes de l'école (commission cantine, actions solidaires telles que le Téléthon), renforçant leur sens de la représentation et de la participation démocratique.

Enfin, des **actions liées à la biodiversité et à la récup'** sont menées au sein du jardin pédagogique et du parcours biodiversité : fabrication de cabanes à oiseaux à partir de bouchons en liège, création d'objets à partir de déchets et **ateliers autour de la protection du vivant**.

Une sortie dans le village pour ramasser les déchets vient compléter ces dispositifs, offrant une expérience concrète de l'engagement citoyen et environnemental en respectant l'espace public et donc en protégeant leur cadre de vie.

Objectif 3 : Garantir l'égalité d'accès et l'inclusion

Dans le but de garantir l'égalité d'accès et de promouvoir l'inclusion de tous les enfants, l'équipe met en place un ensemble d'actions adaptées et sensibilisantes.

Une sensibilisation au handisport sera organisée afin de faire connaître les besoins et les particularités des enfants en situation de handicap.

Lors des grands jeux et des temps collectifs, des règles spécifiques valoriseront les interactions positives : **fair-play, encouragements, esprit d'équipe**, avec un système de points ou de reconnaissance pour le respect des règles et l'inclusion.

Les enfants du dispositif ULIS seront intégrés dans les grands jeux, mais aussi dans les ateliers de loisirs créatifs, de lecture ou de ludothèque, afin de favoriser la mixité, la diversité des groupes et l'**accès de chacun aux activités**.

Pour les plus jeunes (CP-CE1-CE2), des activités manuelles et créatives seront proposées — même à ceux qui n'y sont pas naturellement portés — pour **garantir l'accès de tous à l'expression artistique et manuelle**.

Une **fresque géante** collective sera réalisée par les enfants sur le thème des différences, pour valoriser la diversité et l'inclusion.

Des **débats mouvants** sur les discriminations et le respect des différences permettront d'engager des réflexions collectives, de développer l'empathie et la compréhension entre pairs.

Un **atelier théâtre**, dans lequel les enfants interpréteront des personnages différents d'eux (handicap, âges, origines, etc.), sera aussi proposé afin de sensibiliser à la différence et à l'altérité.

Enfin, **les espaces seront aménagés** de manière à répondre aux besoins de tous — quelle que soit leur situation — pour garantir un accès équitable aux activités et favoriser un cadre inclusif et bienveillant pour chacun.

Objectif 4 : Harmoniser les pratiques éducatives de l'école avec celles de l'ALAE et des partenaires du territoire.

Dans le respect des rôles de chacun, l'équipe s'attache à proposer des actions favorisant une continuité éducative, en écho aux expériences scolaires des enfants, tout en conservant la spécificité du temps périscolaire.

Les "règles d'or" sont affichées dans tous les espaces (format A3 plastifié) afin qu'elles soient visibles et comprises de tous, garantissant **une cohérence** dans le fonctionnement quotidien.

Les activités proposées à l'ALAE sont conçues pour compléter et enrichir les compétences travaillées à l'école : **ateliers thématiques, journées spécifiques** (tournois d'échecs, jeux de société) avec des objectifs clairs, ludothèque organisée autour de projets précis.

Les outils numériques comme le Padlet ou une page Instagram valorisent les réalisations des enfants.

Ces dispositifs permettent de créer **une continuité entre les apprentissages scolaires et les activités éducatives**, d'accompagner les enfants dans **la compréhension et la mise en pratique** de nouvelles compétences, tout en renforçant leur engagement, leur autonomie et leur sentiment de réussite.

2-Les séjours

Deux séjours sont généralement proposés pendant l'année, à savoir traditionnellement, un pendant les vacances d'hiver et un autre pendant l'été.

Le séjour hiver porte traditionnellement sur une « thématique montagne » et est organisé avec l'ALAE de Quint-Fonsegrives, dans le cadre des séjours mutualisés.

Le séjour d'été a, quant à lui, une thématique différente chaque année (montagne, mer, multi-activités, séjour à l'étranger). Parfois organisé dans le cadre d'un accompagnement de projet, ou en intercommunalité, le séjour attire toujours autant les jeunes qui sont emprunts à la découverte (de lieux, d'activités, d'une culture...) et désireux de vivre des moments mémorables.

Pour l'année 2025-2026 la commune de Drémil-Lafage travaille sur le projet d'organiser son propre séjour.

3- La passerelle CM2

1. Activités pédagogiques encadrées et libres :

- Créer des projets communs entre les CM2 et les 6e, comme des ateliers scientifiques, des projets artistiques, ou des visites culturelles.
- Activités sportives (Jeux coopératifs, en opposition, des tournois, etc...)
- Activités manuelles et créatives (Objets de décoration, peinture, création de jeux en bois, etc...)
- Activités autour du jeu de société (Des jeux de société, adaptés à leur âge et en partenariat avec la ludothèque, pourront être proposés comme des jeux coopératifs ou encore des escapes games)
- Activité bibliothèque (mise à disposition de livres, BD, magazines jeunesse, etc...)

2. Soutien psychologique et social :

- Proposer des temps de parole pour les enfants afin qu'ils puissent exprimer leurs préoccupations, leurs attentes, et leurs craintes. Organiser des interventions de psychologues scolaires ou d'intervenants extérieurs pour aider les élèves à gérer cette période de transition.

3. Rencontres entre les CM2 le collège :

- Organiser des visites guidées du collège pour permettre aux enfants de se familiariser avec leur futur environnement (cours, réfectoire, matériel, espaces de travail, etc.)
- Mettre en place des demi-journées d'intégration avec des activités participatives (par exemple : ateliers, jeux, rencontres avec les collégiens).

Rappel des objectifs de la passerelle CM2:

Accompagner les CM2 vers l'autonomie.

- Inciter les CM2 à se responsabiliser en tant qu'individus.
- Permettre aux CM2 d'être force de propositions.
- Permettre au CM2 d'évoluer dans un environnement adapté à leurs besoins
- Mettre en place des espaces de vie en autonomie.
- Développer l'organisation personnelle et la gestion du temps.
- Favoriser la réflexion critique et la prise de décision.

Construire une relation de confiance durable dans le temps.

- Proposer des projets et activités valorisants pour les CM2.
- Favoriser le lien intergénérationnel entre les CM2 et les collégiens.
- Encourager l'auto-évaluation et la prise de recul sur ses apprentissages.
- Développer la communication et la collaboration en groupe.
- Favoriser l'autonomie émotionnelle et sociale.
- Renforcer la confiance en soi.

4- L'inclusion

L'ALAE élémentaire André Duperrin s'inscrit pleinement dans une démarche inclusive, en cohérence avec les valeurs de l'école et du dispositif ULIS présent au sein de l'établissement. L'accueil de tous les enfants, dans leur diversité, constitue un principe fondamental qui guide l'ensemble de nos pratiques éducatives, organisationnelles et relationnelles.

L'inclusion signifie pour nous :

- **Considérer chaque enfant comme membre à part entière du groupe**, quels que soient ses besoins, ses capacités ou son rythme.
- **Adapter nos espaces, nos activités et nos postures** afin que chacun puisse participer, progresser et prendre plaisir dans les propositions faites.
- **Travailler en coopération étroite** avec les enseignants du dispositif ULIS, les AESH, les familles et les partenaires éducatifs pour assurer une continuité dans l'accompagnement des enfants.
- **Favoriser la bienveillance et le respect mutuel** afin de développer, chez tous les enfants, la compréhension de la différence comme une richesse collective.

Au quotidien, l'équipe d'animation veille à proposer des activités modulables, des supports variés et des environnements sécurisants permettant à chaque enfant, avec ou sans besoin particulier, d'être acteur de ses loisirs. Les projets collectifs, les jeux coopératifs, les ateliers d'expression ou encore les aménagements spécifiques sont autant de leviers mobilisés pour encourager la participation de tous.

Grâce à cette dynamique inclusive, l'ALAE contribue au développement de compétences sociales essentielles : l'empathie, l'entraide, le respect de l'autre et la capacité à vivre ensemble. Notre objectif est d'offrir un cadre où chaque enfant peut trouver sa place, s'épanouir et découvrir qu'il a, lui aussi, quelque chose à apporter au groupe.

5-Les Évènements

L'ALAE élémentaire s'implique dans des événements phare impulsés sur la commune par la municipalité et les partenaires associatifs locaux :

- **Téléthon** : Organisé tous les ans au mois de décembre une action est effectuée sur la semaine ou sur une journée. La somme récoltés est reversée en totalité au téléthon.
- **Marché de noël** : Organisé tous les ans au mois de décembre, nous le co-organisons avec l'association des parents d'élevés. Chants, vente d'objets, de boissons et gâteaux, photo Booth sont à l'honneur.
- **Natur'en Jeux** : Organisé tous les ans au mois de mai, les enfants aiment à proposer leurs services pour animer des stands. Les bénéfices résultant de cette action collaborative, permettent de financer un projet commun (sortie, stage...).
- **Carnaval** : Organisé tous les ans au mois de mars dans les écoles respectives. Seul en 2024 l'évènement a été organiser en commun dans le village de Drémil-Lafage.



VI- L'EVALUATION

1-Objectifs de l'évaluation

- Mesurer l'atteinte des objectifs
- Identifier les points forts et les difficultés rencontrées
- Recueillir le ressenti des jeunes
- Proposer des pistes d'amélioration pour les futures actions

2-Méthodologie de l'évaluation

- Outils utilisés :
 - Questionnaires (enfants, animateurs, familles)
 - Observations directes
 - Bilans collectifs
- Période d'évaluation :
 - En amont, pendant, et/ou après les projets
- Critères d'évaluation :
 - Taux de participation
 - Implication et motivation des enfants
 - Évolution des comportements/compétences
 - Respect des étapes des projets
 - Satisfaction générale

3-Analyse des résultats

- Quantitatif : nombre de participants, assiduité, réponses aux questionnaires
- Qualitatif : satisfaction des enfants, témoignages d'animateurs, ressentis
- Comparaison avec les objectifs initiaux

4-Bilan

- Réussites majeures : ce qui a bien fonctionné et pourquoi
- Difficultés rencontrées : freins, imprévus, points à améliorer
- Impact sur les enfants : apprentissages, changements observés
- Réflexion de l'équipe pédagogique : retour critique, apprentissages collectifs

5-Recommandations

- Améliorations possibles : au niveau de la méthode, de l'organisation, des activités
- Perspectives de continuité ou de pérennisation



7, rue Paul Mesplé • 31100 TOULOUSE
Tél. : 05 62 87 43 43 • Télécopie : 05 62 87 43 44
www.lecgs.org • contact@lecgs.org

Antenne d'Aix en Provence :

Les Bureaux de l'Arche
5, rue des Allumettes • 13090 AIX EN PROVENCE
Tél. : 04 42 16 03 21
Mail : contact-sudest@lecgs.org

